

Profil d'entreprise – juillet 2014

Tate & Lyle Sugars/American Sugar Refining

Table des matières

Introduction	_ 1
Structure de la propriété	_ 2
Présence mondiale	_ 3
Capacité de production installée de l'UE	_ 3
Derniers développements : opérations de raffinage et développements de marché _	_ 4
Liens avec les secteurs sucriers ACP	_ 5
Questions et perspectives	_ 7
Notes et sources	a

Introduction

Les réformes du secteur sucrier de l'UE n'ont pas seulement eu un impact sur les prix du sucre et les accords d'accès au marché pour le sucre ACP, elles se sont également traduites par une restructuration majeure des entreprises du secteur sucrier de l'UE. Un certain nombre de rachats et de fusions et une réduction significative du nombre de sucreries sont intervenus, dans le contexte de l'internationalisation de plusieurs sucreries de l'UE. Ceci est une conséquence à la fois de l'expansion des sucreries de l'UE pour inclure des participations étrangères (non UE) et du rachat d'entreprises de l'UE par de grandes sucreries mondiales.

Le processus de réforme du secteur sucrier de l'UE de 2005 a inclus la possibilité pour les importateurs non traditionnels d'acquérir des licences d'importation. Avec les plafonds quantitatifs imposés à la production de sucre, les sucreries de l'UE basées sur la betterave ont investi dans une expansion importante de leur capacité de co-raffinage, ce qui a accru la concurrence pour les importations de sucre en franchise douanière et créé des difficultés d'ordre commercial pour les raffineurs traditionnels de sucre de canne brut, qui ont vu une chute considérable de l'utilisation de la capacité de leurs raffineries. Cela a donné lieu à des demandes des raffineurs traditionnels de sucre de canne pour que l'accès des importations en franchise douanière à l'UE soit élargi pour inclure les producteurs non ACP/PMA.

Avec la pleine mise en œuvre des réformes du secteur sucrier de l'UE impliquant l'abolition des quotas de production de sucre à partir de la betterave intérieure prévue pour octobre 2017, un certain nombre de questions se posent pour les exportateurs de sucre ACP:

- Quels co-raffineurs de sucre de canne brut actuels sont susceptibles de le rester après 2017 ?
- Quelles voies de commercialisation les exportateurs de sucre ACP doivent-ils chercher à développer afin de maximiser les revenus nets sur les ventes de sucre sur le marché de l'UE?
- Comment les exportateurs de sucre ACP peuvent-ils se positionner sur les marchés sucriers de l'UE entre 2014 et 2017, de façon à établir des relations commerciales qui soutiendront des exportations de sucre rentables vers l'UE après l'abolition des quotas de production ?
- Quelle sera la position des raffineurs traditionnels de sucre de canne brut de l'UE après octobre 2017, et comment la situation actuelle des raffineurs traditionnels de sucre de canne des ACP affecte-t-elle l'évolution du régime commercial du sucre de l'UE?

Pour aider les exportateurs de sucre à aborder ces questions, le service Agritrade du CTA compile une série de profils des entreprises sucrières de l'UE comprenant :

- leur structure de propriété;
- leur présence mondiale ;
- leur capacité de production installée basée dans l'UE;
- les derniers développements dans les opérations de raffinage et les développements de marché ayant un impact sur chaque entreprise;
- leurs liens avec les secteurs sucriers ACP;
- un bref examen des problèmes et perspectives.

Il est espéré que ces profils d'entreprise aideront les décideurs politiques ACP, les opérateurs du secteur sucrier et les organisations de producteurs de sucre à mieux comprendre les défis qui se poseront à mesure que le processus de réforme de l'UE approche de sa phase finale de mise en œuvre.

Structure de la propriété

En octobre 2010, American Sugar Refining (ASR) a achevé son rachat de la division sucrière de Tate and Lyle, impliquant l'acquisition de raffineries au Royaume-Uni et au Portugal et des marques de sucre de Tate & Lyle (avec « l'autorisation illimitée dans le temps d'utiliser les marques associées célèbres » ¹. La nouvelle entreprise a été baptisée Tate & Lyle Sugars (TLS).

L'entreprise ASR a été créée en 1998 par le biais d'un « partenariat stratégique » entre Florida Crystals Corporation (FCC) et Sugar Cane Growers Cooperative of Florida (SCGC), qui détiennent 64 % et 36 % respectivement d'ASR. FCC transforme environ 5,7 millions de tonnes de canne à sucre, soit une production de 676 000 tonnes de sucre brut et 30 millions de gallons (environ 113,6 millions de litres) de mélasse noire, et « exploite la plus grande centrale électrique à biomasse d'Amérique du Nord ». SCGC transforme environ 3 millions de tonnes de canne à sucre soit une production de 374 000 tonnes de sucre brut et 18 millions de gallons (environ 68 millions de litres) de mélasse noire. Ensemble ces deux entreprises représentent 60 % du sucre brut produit en Floride, le plus gros État producteur de sucre des États-Unis².

La structure de la propriété de FCC est « basée sur un partenariat centré autour des frères Fanjul », une famille américano-cubaine basée en Floride. Le responsable des opérations est Alfonso Fanjul, et José Fanjul le vice-président³.

SCGC regroupe 46 petits et moyens producteurs de canne à sucre. Les cultivateurs-propriétaires sont considérés comme l'épine dorsale de la Coopérative⁴.

Présence mondiale

ASR se revendique comme étant « le plus grand raffineur de sucre de canne verticalement intégré au monde ». Il possède neuf raffineries dans cinq pays, avec une capacité de raffinage estimée entre six et sept millions de tonnes. ASR produit et vend « des sucres, édulcorants et sirops portant un label privé » à des clients en Amérique, dans les Caraïbes, en Europe, au Moyen-Orient, en Inde et en Asie. ASR est également un grand négociant de sucre⁵.

Lors de l'acquisition par ASR de la division sucrière de Tate & Lyle, un accord de commercialisation était en place entre Tate & Lyle et l'entreprise thaïlandaise Mitr Phol portant sur l'importation de sucre à partir de ses opérations au Laos et au Cambodge. Cet accord impliquait un contrat d'approvisionnement de cinq ans, les premières livraisons commençant en 2010⁶.

Capacité de production installée de l'UE

Dans l'UE, ASR exploite deux raffineries via TLS. La TLS Thames Refinery à Londres est la plus grande raffinerie de sucre d'Europe, avec une capacité de production annuelle de 1,2 million de tonnes. Sidul Açúcares est la plus grande raffinerie de sucre du Portugal, avec une capacité annuelle de plus de 300 000 tonnes, et elle est le « principal fournisseur de sucre au Portugal », approvisionnant deux marques, Sidul et Sores.

En réponse aux réformes du secteur sucrier de l'UE, Tate & Lyle a abandonné ses quotas de production de betterave sucrière en Hongrie, en Slovaquie et en République tchèque, qu'elle détenait via Eastern Sugar, une entreprise conjointe créée avec Südzucker. En mars 2007, après la réduction du quota de production de sucre italien de 50 % dans le cadre des réformes de l'UE, Tate & Lyle a établi une entreprise conjointe avec le leader du marché en Italie, Eridania Sadam (avec des participations de 35 % et 65 % respectivement) pour distribuer du sucre sur le marché italien⁷. Au travers de cette entreprise conjointe, « un accord de préfinancement a été introduit entre Eridania Suisse et le gouvernement jamaïcain pour soutenir le fonctionnement des sucreries dirigées par le gouvernement, afin de garantir un approvisionnement de sucre brut sur le marché italien ».

Opérations de raffinage de sucre de canne brut de Tate & Lyle Sugars

Installation	Commentaires	Pays	Sucre de canne brut (tonnes)
Silvertown	Pourrait ajouter 400 000 tonnes à faible coût	Royaume-Uni	1 200 000
Sidul	Pourrait augmenter sa capacité de 40 % si elle fonctionnait le weekend	Portugal	300 000
Marché total			1 500 000

Derniers développements : opérations de raffinage et développements de marché

Depuis la modification des accords en matière de licences d'importation, les raffineurs traditionnels ont eu quelques difficultés à obtenir un accès au sucre exporté par les fournisseurs privilégiés traditionnels. Ce qui s'explique en partie par les avantages concurrentiels dont bénéficient les co-raffineurs de betterave⁸, puisque leurs dépenses d'équipement sont couvertes par les opérations betteravières. En conséquence, les co-raffineurs de betterave sont en mesure de proposer de meilleurs prix pour le sucre préférentiel (c'est-à-dire en franchise de droits) que les raffineurs traditionnels de sucre de canne. Cela a abouti à une situation dans laquelle TLS « n'utilise que 65 % de sa capacité de 1,4-1,5 million de tonnes dans ses usines de Londres et de Lisbonne » ⁹.

En 2012, en vue de lutter contre cette baisse de l'utilisation de sa capacité, TLS a lancé la campagne « Save our Sugar ». La page d'accueil du site web de la campagne présente un « compte à rebours jusqu'à 2017 », affichant les années, mois, jours et heures restants jusqu'à ce que l'abolition des quotas de production de sucre de l'UE entre en vigueur. TLS affirme que, « si les politiques de l'UE actuelles et proposées continuent de limiter de manière inéquitable l'accès au sucre brut, les raffineurs de canne ne feront plus partie des fournisseurs du secteur sucrier européen »¹⁰.

Le coût d'importation du sucre dans l'UE en provenance des pays privilégiés ayant atteint un niveau record sur 10 mois en avril 2013, TLS affirme que l'abolition des quotas permettra aux entreprises de transformation de la betterave de l'UE de « produire et de vendre les volumes qu'elles souhaitent », tandis que les raffineurs traditionnels seront confrontés à des restrictions sur l'approvisionnement en franchise de droits de sucre brut. TLS a réclamé une sorte de « mécanisme permettant aux raffineurs de canne de concurrencer les secteurs de la betterave et de l'isoglucose totalement libéralisés » 11.

Les difficultés d'approvisionnement rencontrées par TLS ont encore été aggravées en septembre 2013, lorsque Tereos a tenté « de manière agressive » de remporter une part de marché au Royaume-Uni lors de l'ouverture des négociations annuelles de contrats d'approvisionnement » 12 . Ceci peut être jugé comme symptomatique des efforts déployés par d'autres sucreries de l'UE pour mieux se positionner afin de remporter une part de marché lorsque les quotas de production de sucre seront abolis. Certains acheteurs évoquent d'ailleurs « des prix du marché (...) en baisse de 50 \in à 120 \in la tonne, par rapport à plus de 700 \in la tonne l'année dernière » 13 .

En novembre 2013, TLS est allé plus loin, en réclamant spécifiquement l'élimination du droit d'importation sur les importations de sucre dites CXL¹⁴. L'entreprise a affirmé que celles-ci sont « passées de mode et injustes », puisque le droit de douane de 98 €/tonne rend les importations « sensiblement plus chères ». TLS a également appelé, à plus long terme, à « l'abolition des droits de douane en même temps que les quotas de production de betterave », afin de doper la concurrence sur le marché¹⁵. TLS demande donc un élargissement de l'accès en franchise de droits au-delà des fournisseurs privilégiés traditionnels.

Cette tendance à une intensification de la concurrence pour les marchés à la veille de l'abolition des quotas pose des défis particuliers à TLS, compte tenu des difficultés d'approvisionnement rencontrées et des faibles niveaux d'utilisation de la capacité de raffinage qui en découle. Ces pressions concurrentielles n'auront pas été favorisées par l'entente sur les prix et le partage des marchés par trois sucreries allemandes (qui représentent 43 % du marché sucrier de l'UE), révélée par l'Office fédéral allemand des ententes en février 2014, qui a sanctionné les trois entreprises impliquées par des amendes d'un montant total de 280 millions d'euros¹⁶.

Liens avec les secteurs sucriers ACP

Traditionnellement, les besoins d'approvisionnement des raffineries de sucre de Tate & Lyle étaient pris en compte dans le calcul des « besoins d'approvisionnement totaux », qui établissait un accès aux importations préférentielles de sucre au titre du protocole sucre de l'UE et de l'accord préférentiel spécial sur le sucre. Le calcul a alloué 1130 000 tonnes de sucre à l'importateur de sucre brut du Royaume-Uni (Tate & Lyle); 292 000 tonnes au titre du protocole sucre et 204 500 tonnes au titre de l'accord préférentiel spécial sur le sucre ont été allouées aux deux raffineurs portugais (un détenu par Tate & Lyle et l'autre par RAR).

Les accords de licences d'importation ont octroyé un accès préférentiel exclusif aux raffineurs traditionnels, mais ont été modifiés dans le cadre des réformes du secteur sucrier de l'UE en 2005.

Lors des trois premières années de réforme du régime sucrier de l'UE, « les raffineurs à temps plein se sont vus garantir un accès en franchise de droits au sucre brut pour un volume maximal de 2 324 735 tonnes ». Lorsque les premiers accords établis au titre du protocole sucre sont arrivés à échéance le 1^{er} octobre 2009, cela a mis fin aux garanties d'achat par l'UE de sucre ACP et aux obligations ACP d'approvisionner du sucre sur le marché de l'UE.

Par la suite, les changements apportés à ces accords de licences d'importation ont eu pour effet d'ouvrir l'accès aux licences d'importation. Pendant les trois premiers mois de la campagne, la priorité est toujours accordée aux raffineurs à temps plein, mais la définition des raffineurs à temps plein inclut maintenant les raffineurs traditionnels et les nouveaux raffineurs à temps plein – c'est-à-dire les installations qui ont transformé plus de 15 000 tonnes de sucre de canne brut lors de la campagne 2004/05. Depuis 2005, les sucreries ont investi dans 1,85 million de tonnes de capacité de co-raffinage, ce qui a augmenté la concurrence pour les importations de sucre préférentiel et a eu un impact majeur sur la position de marché des raffineurs traditionnels tels que TLS.

Bien que TLS ait toujours été un grand importateur de sucre ACP, la concurrence des coraffineurs de betterave de l'UE pour le sucre importé en provenance des fournisseurs privilégiés ACP/PMA traditionnels s'est intensifiée. Certains exportateurs de sucre ACP à faible coût ont ainsi arrêté d'approvisionner TLS. En 2011/12, seulement 4,5 % des exportations de sucre du Swaziland vers l'UE étaient destinées au marché britannique. Par ailleurs, seules 1,4 % des exportations de sucre de la Zambie, 4,2 % des exportations de sucre du Mozambique, 7,4 % des exportations de sucre du Malawi et 23,3 % des exportations de sucre du Zimbabwe étaient destinées au marché britannique. Toutefois, le Guyana, la Barbade, le Belize et, jusqu'à récemment, la Jamaïque et Fidji ont maintenu leurs relations d'approvisionnement traditionnelles avec TLS.

En avril 2010, la Jamaïque a conclu un accord d'approvisionnement de deux ans avec Tate and Lyle pour la livraison de 100 000 tonnes de sucre (dont 40 000 tonnes devaient être livrées pour le 31 mars 2011), sur la base d'un prix de 370 £/tonne et d'un partage à 50/50 des bénéfices de la vente finale de sucre. Depuis lors, la Jamaïque a commencé à diversifier ses exportations vers les marchés de l'UE, en arrêtant d'approvisionner en sucre le marché britannique lors de la campagne 2011/12. Pour la campagne 2012/13, la Pan Caribbean Sugar Company (PCSC) a « signé un contrat avec Sucres et Denrées [Sucden] basé en France (...) pour fournir environ 40 000 tonnes de sucre brut¹9 », ce qui représente un changement supplémentaire des accords de commercialisation du sucre jamaïcain, en s'éloignant de TLS et Eridania. Ceci est intervenu malgré les propositions antérieures de TLS de contribuer à l'obtention de la certification commerce équitable par les associations de producteurs de canne à sucre jamaïcains²0.

En 2013, Fidji a également commencé à réorienter son commerce au-delà de TLS, en vendant un lot de 30 000 tonnes de sucre à une raffinerie de sucre en Espagne appartenant à Associated British Sugar.

Fournisseurs de sucre ACP/PMA vers le Royaume-Uni (en tonnes, équivalent sucre blanc)

	2009/10	2010/11	2011/12		
Barbade	23 500	11 941	21 750		
Belize	65 612	72 038	78 423		
Côte d'Ivoire	47	-	-		
République dominicaine	433	•	-		
Fidji	100 300	136 600	100 978		
Guyana	106 750	130 146	97 554		
Jamaïque	59 200	70 748	-		
Kenya	410	-	-		
Malawi	16 123	9 312	7 567		
Mozambique	20 580	-	10 006		
Maurice	43 615	43 614	41 733		
Swaziland	4 282	12 586	16 242		
Soudan	20 000	-	-		
Zambie	6 674	5 112	1 653		
Zimbabwe	8 850	19 531	34 000		
Total ACP	476 376	511 628	409 906		
PMA non ACP					
Cambodge	9 850	22 000	15 000		
Laos	38 450	41 380	41 530		
Total ACP/PMA*	524 676	575 008	466 436		

^{*} Les totaux représentent les importations totales vers le Royaume-Uni, et non les importations totales de Tate and Lyle Sugars à des fins de raffinage.

Source: CE, « Evolution of the sugar imports in the European Union from LDCs and ACP countries », Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil, COM (2013) 323 final, 31 mai 2013¹⁸.

Ces développements ont prolongé la tendance précédente selon laquelle un certain nombre de producteurs de sucre ACP extrêmement compétitifs vendaient leur sucre brut aux co-raffineurs plutôt qu'aux transformateurs traditionnels de sucre de canne brut. La réorientation des exportations de sucre ACP a entraîné un changement spectaculaire quant au volume des importations de sucre brut du Royaume-Uni en provenance des fournisseurs ACP/PMA, qui a chuté de 1 130 000 tonnes garanties au titre du protocole sucre et de l'accord préférentiel spécial sur le sucre à 466 437 tonnes au plus bas en 2011/12.

En termes de liens d'entreprise directs, la famille Fanjul détient également Central Romana Corporation, qui exploite un portefeuille diversifié d'activités en République dominicaine, avec notamment une capacité de production de sucre annuelle de plus de 400 000 tonnes, représentant « près de 70 % de la production de sucre totale de la République dominicaine ». Central Romano est un grand fournisseur de sucre pour les consommateurs et utilisateurs

industriels de la République dominicaine et, par l'intermédiaire du Groupe ASR, il a à la fois accès au marché américain et européen²¹. En 2013, et pour la première fois depuis 2009, la République dominicaine a exporté du sucre sur le marché de l'UE, Central Romano expédiant 60 000 tonnes vers le Royaume-Uni et le Portugal. Cela représentait 60 % des exportations totales de sucre de l'entreprise, alors que Central Romano n'a honoré qu'un tiers de son contingent tarifaire américain. L'entreprise augmente actuellement sa production de sucre, et une hausse de 4 % est prévue pour 2013/14²².

Pour l'heure, Central Romano axe de plus en plus sa stratégie de croissance sur le secteur du tourisme²³. Il estime que, si les objectifs de croissance dans le secteur du tourisme sont atteints, la consommation de sucre locale pourrait augmenter de 40 % d'ici 2024.

En 2012, ASR a acquis une participation majoritaire dans Belize Sugar Industries (BSI), la seule raffinerie de sucre du Belize²⁴. La décision d'ASR de racheter BSI était étroitement liée à la décision de Tate & Lyle en février 2008 de convertir l'ensemble de sa gamme de sucre de consommation directe au commerce équitable²⁵. Cela faisait partie d'une stratégie de repositionnement sur le marché destinée à se préparer à l'impact des réformes du secteur sucrier de l'UE. D'après des représentants de FCC, « la branche commerce équitable de l'acquisition était importante », puisqu'il y a environ 6 000 cultivateurs de canne à sucre certifiés commerce équitable au Belize²⁶. Cette transition vers le commerce équitable s'est encore accentuée avec la mise en place en octobre 2012 d'une entreprise conjointe entre TLS et le groupe de produits chimiques et d'ingrédients alimentaires IMCD Benelux, visant à approvisionner en sucre commerce équitable les utilisateurs industriels de l'Europe continentale²⁷.

Questions et perspectives

Si les appels de TLS à ce que les raffineurs traditionnels se voient octroyer davantage d'accès au sucre brut sont entendus, par le biais d'un élargissement de l'accès en franchise de droits au-delà des fournisseurs privilégiés, cela pourrait avoir des implications importantes à long terme pour les exportateurs de sucre ACP. La clé de la survie de TLS en tant que raffineur de sucre de canne brut est l'accès aux approvisionnements de sucre de canne brut au prix du marché mondial. Les représentants de TLS ont reconnu que bon nombre des fournisseurs traditionnels actuels sont des producteurs présentant des coûts élevés²⁸. Ceci suggère que, si l'accès en franchise de droits pour les raffineurs traditionnels de sucre de canne aux importations des pays non ACP était élargi, TLS serait susceptible d'acheter du sucre auprès des producteurs non ACP à faible coût, à moins que les fournisseurs ACP actuels puissent réduire les coûts et fournir du sucre à des prix bien inférieurs.

Si TLS ne peut obtenir un accès à des sources meilleur marché d'importation de sucre brut en franchise de droits, l'utilisation de la capacité dans ses raffineries pourrait continuer à chuter, minant ainsi la viabilité commerciale de ses activités. ASR n'aurait d'autre choix que de produire les célèbres sucres portant la marque TLS, pour lesquels il détient une « autorisation illimitée dans le temps », à partir de ses autres installations. Une fermeture des raffineries TLS (accompagnée, probablement, par la mort certaine de la raffinerie de sucre de canne portugaise, compte tenu de ses problèmes d'utilisation de capacité similaires) réduirait les débouchés commerciaux disponibles pour les exportateurs de sucre ACP vers l'UE.

Cependant, d'après une évaluation commandée par la CE des mesures de politique agricole commune appliquées dans le secteur sucrier, « dans l'UE-25, la capacité de production des raffineries à temps plein a en réalité augmenté de 58 % » grâce aux réformes introduites. L'évaluation « a également estimé que la capacité de raffinage globale dans l'UE-27 sera d'environ 4,7 millions de tonnes/an en 2013 »²⁹.

Néanmoins, des questions ont été soulevées concernant l'engagement à long terme de certains co-raffineurs de betterave sucrière vis-à-vis du raffinage de canne à sucre. Après l'abolition des quotas de production, aucune limite ne sera posée sur les volumes de sucre pouvant être produits à partir de la production propre d'une entreprise, ceci étant alors déterminé par la rentabilité des marchés disponibles.

Notes et sources

1. CTA, Agritrade, « La branche sucrière de Tate & Lyle vendue à une entreprise américaine », 8 août 2010

http://agritrade.cta.int/fr/layout/set/print/Agriculture/Commodities/Sugar/Tate-and-Lyle-sugar-division-sold-to-US-company

2. ASR, « About us: Our owners »

http://www.asr-group.com/about-us/our-owners/

3. Wikipedia, « American Sugar Refining », non daté http://en.wikipedia.org/wiki/American Sugar Refining

4. ASR, « About us: Our owners »

http://www.asr-group.com/about-us/our-owners/

5. ASR, « About us: Our world »

http://www.asr-group.com/about-us/our-world/

- 6. *Thisismoney.co.uk*, « Cambodian farmers launch action against Tate and Lyle », 12 avril 2013 http://www.boycottbloodsugar.net/2013/04/13/cambodian-farmers-launch-action-against-tate-and-lyle/
- 7. Foodnavigator.com, « Tate & Lyle teams up with Eridania for Italian sugar supply », 29 mars 2007 http://www.foodnavigator.com/Market-Trends/Tate-Lyle-teams-up-with-Eridania-for-Italian-sugar-supply
- 8. Co-raffinage est le terme utilisé pour la production de sucre par les raffineurs de betterave sucrière à partir de la betterave sucrière et de la canne à sucre.
- 9. Sugaronline.com, « Tate & Lyle wants end to duty on raw sugar imports », 26 novembre 2013 http://www.sugaronline.com/home/website_contents/view/1223816
- 10. Tate & Lyle Sugars, « Save Our Sugar » http://saveoursugar.eu/
- 11. Bloomberg.com, « Tate & Lyle urges EU to guarantee sugar supplies as costs soar », 17 avril 2013

http://www.bloomberg.com/news/2013-04-17/tate-lyle-urges-eu-to-guarantee-sugar-supplies-ascosts-soar.html

12. *Thegrocer.co.uk*, « French sugar giant Tereos ups the ante as UK prices tumble », 14 septembre 2013

http://www.thegrocer.co.uk/topics/french-sugar-giant-tereos-ups-the-ante-as-uk-prices-tumble/349507.article

13. CTA, *Agritrade*, « Développements relatifs à la production et au marché dans le secteur sucrier de l'UE », 14 octobre 2013

http://agritrade.cta.int/fr/Agriculture/Commodities/Sugar/Production-and-market-developments-in-the-EU-sugar-sector

- 14. Environ 30 % des importations de sucre de l'UE sont actuellement approvisionnées par des fournisseurs non privilégiés au titre de l'accord de quota CXL, où un droit de 98 €/tonne est payé. Parmi les fournisseurs CXL figurent des pays extrêmement compétitifs tels que le Brésil et l'Australie.
- 15. Bloomberg.com, « Tate & Lyle urges EU to abolish a sugar duty as bloc quotas end », 27 novembre 2013

http://www.pina.com.fj/index.php?p=pacnews&m=read&o=114563774352955d2eb80dabd2ca27

- 16. Foodnavigator.com, « German sugar companies fined €280m for price fixing », 19 février 2014 http://www.foodnavigator.com/Business/German-sugar-companies-fined-280m-for-price-fixing
- 17. Règlements du Conseil de l'UE 2038/1999, 1375/98 et 440/99.
- 18. Commission européenne, Rapport au Parlement européen et au Conseil, 'Evolution of the sugar imports in the European Union from LDC and ACP countries', COM(2013) 323 final, 31 May 2013 http://www.ipex.eu/IPEXL-WEB/dossier/files/download/082dbcc53eea9c03013ef9ddff060a57.do

- 19. CTA, *Agritrade*, « La Barbade demande le soutien du Japon pour restructurer son secteur sucrier, tandis que d'autres efforts de restructuration caribéens se poursuivent », 18 mars 2013 http://agritrade.cta.int/Agriculture/Commodities/Sugar/Barbados-seeks-Japanese-support-for-sugar-restructuring-while-other-Caribbean-restructuring-efforts-continue
- 20. CTA, *Agritrade*, « Rapport à la une : Développements régionaux dans les secteurs sucriers ACP 2012-2013 », 13 septembre 2013
- http://agritrade.cta.int/Agriculture/Commodities/Sugar/Special-report-Regional-developments-in-ACP-sugar-sectors-2012-2013
- 21. CTA, *Agritrade*, « Développements dans le secteur sucrier de la République dominicaine », 11 février 2013
- http://agritrade.cta.int/en/Agriculture/Commodities/Sugar/Developments-in-the-sugar-sector-in-the-Dominican-Republic
- 22. USDA, « Dominican Republic: Sugar annual 2014 », *GAIN Report*, 2 avril 2014 http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Sugar%20Annual_Santo%20Domingo_Dominican%20Republic_4-2-2014.pdf
- 23. Centro Romano, « Central Romana Corporation, Ltd », non daté
- http://www.centralromana.com.do/estructura_corp.ph_p
- 24. CTA, *Agritrade*, « ASR en passe d'acquérir une participation dans Belize Sugar Industries », 9 juillet 2012
- http://agritrade.cta.int/fr/Agriculture/Commodities/Sugar/ASR-to-take-shares-in-Belize-Sugar-Industries
- 25. CTA, *Agritrade*, « Expansion majeure du marché du sucre "commerce équitable" », 30 mars 2008 http://agritrade.cta.int/fr/Agriculture/Commodities/Sugar/Major-expansion-of-the-fair-trade-sugar-market
- 26. CTA, *Agritrade*, « La branche commerce équitable a été un facteur décisif du rachat de BSI par ASR », 2 décembre 2012
- http://agritrade.cta.int/fr/Agriculture/Commodities/Sugar/Fair-trade-component-a-key-factor-in-BSI-acquisition-by-ASR
- 27. CTA, *Agritrade*, « Rapport à la une : Développements régionaux dans les secteurs sucriers ACP 2012-2013 », 13 septembre 2013 http://agritrade.cta.int/Agriculture/Commodities/Sugar/Special-report-Regional-developments-in-ACP-sugar-sectors-2012-2013
- 28. Bloomberg, « Tate & Lyle urges EU to abolish a sugar duty as bloc quotas end », 27 novembre 2013 http://www.pina.com.fj/index.php?p=pacnews&m=re ad&o=114563774352955d2eb80dabd2ca27
- 29. CE, « Evaluation of CAP measures applied in the sugar sector », décembre 2011 http://ec.europa.eu/agriculture/eval/reports/sugar-2011/fulltext en.pdf



Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) est une institution conjointe ACP-UE active dans le développement agricole et rural des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le CTA a pour mission de promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition, et encourage une gestion durable des ressources naturelles. Cela est réalisé en fournissant des produits et services permettant un meilleur accès à l'information et des connaissances, facilitant le dialogue politique et de renforcement des capacités des institutions de développement agricole et rural et des communautés dans les pays ACP.

Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (ACP-UE) Postbus 380 6700 AJ Wageningen Pays-Bas Tél: +31 (0) 317 467 100

E-mail: cta@cta.int - www.cta.int